SITE DE L'ÉCLUSE 104 DU VERSANT YONNE, DITE DE PERCEY (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Yonne
Percey
bief 104 du versant Yonne



Dossier IA89001016 réalisé en 2008 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1822 (Migennes-Tonnerre). Les travaux de construction de l'écluse ont été adjugés en juillet 1812 à Joseph Clastère, entrepreneur à Saint-Florentin, d'après le projet de l'ingénieur ordinaire Robillard. L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 par l'adjudicataire François Serre, entrepreneur à Accolay (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 91 ; Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463). Une première maison éclusière est indiquée sur un plan de bornage dressé en 1838 (conservé chez VNF - direction territoriale Centre-Bourgogne, subdivision de Tonnerre), elle est rive droite, comme les autres de cette portion du canal. La maison de la rive gauche est ajoutée au crayon comme maison de garde. Sa construction a été adjugée en 1841 à Joseph Moreau, entrepreneur à Ancy-le-Franc, sans doute d'après les plans par l'ingénieur en chef Leblanc (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 99). Elle reprend le type conçu par l'ingénieur Robillard pour certaines maisons éclusières et explicitement fourni en 1811 pour l'écluse 106-107 du versant Yonne (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 86).

Période(s) principale(s) : 19e siècle
Dates : 1811 (daté par travaux historiques) / 1879 (daté par source) / 1841 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre :
Alexis Robillard (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source), Leblanc (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

Le site se compose : d'un sas avec pont sur écluse, d'une maison éclusière et d'une autre maison, de modèles proches au départ, et d'un aqueduc. Située sur la rive gauche, la maison, ancienne maison de garde qui porte aujourd'hui la plaque d'écluse, est très modifiée par une extension à droite, aussi importante que la maison elle-même, dont les baies sont encadrées par de la brique. Ces deux éléments semblent être reliés par un petit corps intermédiaire. D'après une modification sur un plan de bornage dressé en 1838, cette maison est plus étroite que celle d'en face. Sous le site passe un aqueduc qui permet la circulation du ru du Bord de l'Eau vers l'Armançon, rive gauche.

Eléments descriptifs

Murs : calcaire, brique, moellon, enduit
Toit : tuile plate
Etages : étage en surcroît
Typologie : Maison de type « Robillard ». Elle présente un mur gouttereau côté sas, percé de deux fenêtres quadrangulaires, l'entrée étant reportée au mur pignon. De plan rectangulaire, composée d'un rez-de-chaussée et d'un grenier, elle est construite en moellons enduits et couvertes d'un toit à longs pans en tuiles plates. D'importantes chaînes en pierre de taille en marquent les angles, tandis qu'une puissante corniche court à l'aplomb de la toiture. Les pignons sont encadrés par un petit

bandeau de pierre qui esquisse un retour à la base.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d’étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal de Bourgogne

Dénomination : site d'écluse

Parties constituantes non étudiées : maison, écluse, aqueduc

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de l'ancienne maison de garde, actuelle maison éclusière.
89, Percey, lieudit : bief 104 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20128900580NUC4AQ
Date : 2012
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de l'ancienne maison de garde, rive gauche, actuelle maison éclusière.
89, Percey, lieudit : bief 104 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20128900579NUC4AQ
Date : 2012
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine